



RAPPORT DE CHANGEMENT IMPORTANT

**Article 75 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario)
Article 85 de la *Securities Act* (Colombie-Britannique)
Article 146 de la *Securities Act* (Alberta)
Article 84 de *The Securities Act, 1988* (Saskatchewan)
Article 81 de la *Securities Act* (Nouvelle-Écosse)
Article 76 de *The Securities Act, 1990* (Terre-Neuve)**

RUBRIQUE 1 : ÉMETTEUR ASSUJETTI

L'émetteur assujetti est BCE Emergis Inc. (« BCE Emergis »), dont le siège social est situé au 1155, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2200, Montréal, (Québec) H3B 4T3.

RUBRIQUE 2 : DATE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 22 juillet 2003.

RUBRIQUE 3 : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 juillet 2003, BCE Emergis a publié à Montréal (Québec) un communiqué annonçant le changement important. Le communiqué, dont un exemplaire est annexé, fait partie intégrante des présentes.

RUBRIQUE 4 : RÉSUMÉ DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 22 juillet 2003, BCE Emergis a annoncé les résultats financiers pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2003, a révisé la fourchette des produits d'exploitation pour 2003 et a annoncé la nomination de Tony Gaffney, chef de la direction de BCE Emergis au conseil d'administration de la société.

RUBRIQUE 5 : DESCRIPTION COMPLÈTE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 22 juillet 2003, BCE Emergis, a annoncé les résultats financiers de la période de trois mois terminée le 30 juin 2003. La Société déclare une croissance séquentielle de son BAIIA comme de son bénéfice net.

BCE Emergis maintient ses objectifs financiers annuels de l'ordre de 71 à 85 M\$ pour le BAIIA et de 0,20 \$ à 0,28 \$ par action pour le BPA en 2003. Cependant, compte tenu du raffermissement significatif du dollar canadien par rapport à la devise américaine depuis l'établissement de ses objectifs financiers à la fin de 2002, et comme elle a réduit les projections de recettes de son groupe Solutions électroniques en santé (États-Unis), la Société ramène à entre 470 et 490 M\$ la

fourchette cible des produits d'exploitation pour 2003, qu'elle avait fixée à entre 510 et 550 M\$. Par ailleurs, dans le cadre de son processus de planification pour 2004 et par la suite, la Société réexaminera l'impact de la révision de la fourchette de produits d'exploitation sur le taux de croissance de ses produits de 2003 à 2005.

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Tony Gaffney, chef de la direction de BCE Emergis, s'est joint au conseil d'administration de la Société le 7 juillet, en remplacement de Pierre Blouin. M. Blouin a quitté le poste de chef de la direction en mai pour assumer celui de président de groupe — marché consommateur chez Bell Canada.

RUBRIQUE 6 : RECOURS AUX DISPOSITIONS LÉGALES PORTANT SUR LA CONFIDENTIALITÉ

Sans objet.

RUBRIQUE 7 : RENSEIGNEMENTS OMIS

Sans objet.

RUBRIQUE 8 : HAUT DIRIGEANT

Monique Mercier
Vice-présidente Exécutive, affaires juridiques et secrétaire de la Société
(514) 868-2351.

RUBRIQUE 9 : DÉCLARATION DU HAUT DIRIGEANT

Le texte qui précède décrit avec exactitude le changement important dont il est fait état dans les présentes.

FAIT le 5 août 2003.

Pour: **BCE EMERGIS INC.**

(s) *Monique Mercier*

Monique Mercier
Vice-présidente Exécutive, affaires
Juridiques et secrétaire

(s) *John Sypnowich*

John Sypnowich
Secrétaire adjointe



Communiqué

BCE Emergis déclare une rentabilité accrue au deuxième trimestre de 2003

- *Produits d'exploitation de 124,0 M\$*
- *BAIIA de 19,9 M\$; marge de 16 pour cent*
- *Bénéfice net de 5,9 M\$; BPA de 0,06 \$*
- *Réitération des fourchettes d'objectifs en matière de BAIIA et de BPA pour 2003*
- *Révision de la fourchette des produits d'exploitation pour 2003*

Montréal (Québec) Canada – 22 juillet 2003 — BCE Emergis inc. (TSX : IFM), une importante entreprise nord-américaine d'affaires électroniques, a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de la période de trois mois terminée le 30 juin 2003. La Société déclare une croissance séquentielle de son BAIIA comme de son bénéfice net.

Les produits d'exploitation atteignent 124,0 M\$ au deuxième trimestre, comparativement à 124,1 M\$ au premier trimestre de 2003 et à 141,9 M\$ au deuxième trimestre de 2002. Sur une base trimestrielle séquentielle, la croissance des activités des solutions électroniques en finance et en santé a été contrebalancée par l'effet négatif de la conversion du taux de change des recettes inscrites en devises américaines et par la baisse des recettes provenant des produits non de base. Si on exclut l'impact du raffermissement du dollar canadien depuis la fin de 2002, la Société considère que les produits auraient atteint 128,5 M\$, soit 4,5 M\$ de plus. La baisse sur douze mois est due à des recettes moins élevées dans les produits de base et non de base, en raison surtout de l'effet négatif du taux de change.

Les produits d'exploitation de base (qui excluent les produits provenant de la convention de distribution avec Bell Canada relative aux produits antérieurs et des autres produits non de base et abandonnés) pour la période se chiffrent à 95,8 M\$, comparativement à 94,4 M\$ au premier trimestre de 2003 et à 103,5 M\$ au deuxième trimestre de 2002.

Les solides résultats obtenus ont plus que contrebalancé l'effet négatif du taux de change sur le BAIIA¹ et sur le bénéfice net. Le BAIIA se chiffre à 19,9 M\$ (16 pour cent des produits), comparativement à 18,3 M\$ (15 pour cent des produits) au premier trimestre de 2003 et à 11,4 M\$ (8 pour cent des produits) pour la période correspondante de 2002 (avant les frais de restructuration et autres frais). Le BPA atteint 0,06 \$ par action, comparativement à 0,05 \$ par action au premier trimestre de 2003 et à 0,01 \$ au deuxième trimestre de 2002 (avant les frais de restructuration et autres frais). La perte nette déclarée et la perte nette par action au deuxième trimestre de 2002 s'élèvent respectivement à (95,8 M\$) et à (0,94 \$).

« Nos résultats financiers demeurent solides au niveau du BAIIA et du bénéfice net. Nous avons aussi réussi à augmenter nos produits d'exploitation de base tant dans les solutions électroniques en finance qu'en santé, bien que cette croissance soit masquée par le raffermissement du dollar canadien », a déclaré Tony Gaffney, chef de la direction de BCE Emergis. « Depuis mon arrivée en mai, j'ai été frappé par les efforts fournis sur tous les fronts pour mousser la croissance des produits de base et contrôler étroitement les coûts. Nous continuons de voir les résultats de ces efforts. »

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU TRIMESTRE

En janvier 2003, la Société s'est réorganisée en deux unités d'exploitation : les *Solutions électroniques en santé, Amérique du Nord* et les *Solutions électroniques en finance*. L'objectif de cette réorganisation est d'aligner la structure opérationnelle sur ses principales gammes de produits et sur les segments de marché nord-américains dans lesquels elle évolue. Le groupe Solutions électroniques en santé, Amérique du Nord comprend les activités américaines et canadiennes de la Société tandis que les Solutions électroniques en finance regroupe les activités qui étaient réparties auparavant dans les unités canadienne et américaine (BCE Emergis – Canada et BCE Emergis – États-Unis). Les gammes d'activités des Solutions électroniques en finance sont les solutions d'affaires électroniques, les solutions de paiement électronique et les solutions de prêt électronique.

Périodes de trois mois terminées les 30 juin 2003, 31 mars 2003 et 30 juin 2002
en millions de dollars canadiens :

	T2 2003	T1 2003	T2 2002
Solutions électroniques en santé de base	56,4	59,0	71,5
Solutions électroniques en finance de base	39,4	35,4	32,0
Total des produits d'exploitation de base	95,8	94,4	103,5
Produits d'exploitation non de base	28,2	29,7	38,4
Total des produits	124,0	124,1	141,9

¹ Le BAIIA utilisé dans le présent rapport trimestriel n'a aucune signification en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada et par conséquent ne peut être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes. Par BAIIA, on entend le bénéfice avant amortissement des immobilisations corporelles, amortissement des immobilisations incorporelles, intérêts, radiation de valeur des actifs, autres charges ou bénéfice et impôts. Aucune conciliation n'est fournie dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Résultats du trimestre :

- Les produits d'exploitation totalisent 124,0 M\$, comparativement à 124,1 M\$ au premier trimestre de 2003 et à 141,9 M\$ au deuxième trimestre de 2002.
- Les produits d'exploitation récurrents se situent à 110,3 M\$, ou 89 pour cent du total des produits, comparativement à 128,1 M\$, ou 90 pour cent du total des produits du deuxième trimestre de 2002. Les produits non récurrents sont de 13,7 M\$, comparativement à 13,8 M\$ lors de l'exercice précédent.
- Les produits de source américaine représentent 45 pour cent du total des produits du trimestre, comparativement à 40 pour cent au trimestre correspondant de 2002.
- Les produits d'exploitation venant de sociétés apparentées s'établissent à 25,6 M\$, ou 21 pour cent du total des produits, comparativement à 37,7 M\$, ou 27 pour cent du total des produits au deuxième trimestre de 2002.
- Les produits de base s'élèvent à 95,8 M\$, comparativement à 94,4 M\$ au premier trimestre de 2003, en raison d'un apport plus élevé des Solutions électroniques en finance et du groupe canadien de Solutions électroniques en santé; les résultats ont été en partie contrebalancés par des revenus moins élevés du groupe Solutions électroniques en santé (États-Unis), en raison de l'effet négatif du taux de change. En excluant l'effet du raffermissement du dollar canadien depuis la fin de l'an dernier, les produits de base auraient atteint environ 100,3 M\$.

Sur une base annuelle, les produits de base ont diminué par rapport au montant de 103,5 M\$ au deuxième trimestre de 2002. Ce recul s'explique surtout par l'effet négatif d'un dollar canadien plus fort.

- Les produits récurrents de base s'élèvent à 83,1 M\$, comparativement à 83,7 M\$ au premier trimestre de 2003 et à 90,6 M\$ au deuxième trimestre de 2002. Une comparaison trimestrielle séquentielle montre que la hausse des contributions des deux unités d'affaires a été contrebalancée en grande partie par le taux de change. Le recul sur une base annuelle est dû à une contribution moins élevée des groupes Solutions électroniques en santé et Solutions électroniques en finance, le taux de change étant le principal facteur négatif dans les deux cas.
- Les produits non de base sont de 28,2 M\$, comparativement à 38,4 M\$ au deuxième trimestre de 2002, ce qui représente une baisse des produits globaux de 10,3 M\$ d'une année à l'autre; 6,5 M\$ sont reliés à l'entente avec Bell sur les produits antérieurs.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DE LA PÉRIODE DE SIX MOIS

Périodes de six mois terminées les 30 juin 2003 et 2002 en millions de dollars canadiens

	6 mois 2003	6 mois 2002
Solutions électroniques en santé de base	115,4	133,7
Solutions électroniques en finance de base	74,8	59,4
Total des produits d'exploitation de base	190,2	193,1
Produits d'exploitation non de base	57,9	80,8
Total des produits	248,1	273,9

- Les produits d'exploitation totalisent 248,1 M\$ pour le premier semestre de 2003, comparativement à 273,9 M\$ pour le trimestre correspondant de 2002, en raison d'une baisse des produits d'exploitation non de base.
- Les produits de base s'élèvent à 190,2 M\$, comparativement à 193,1 M\$ en 2002. La hausse des produits de base du groupe Solutions électroniques en finance enregistrée pour l'ensemble de ses activités a été contrebalancée par une baisse des produits du groupe Solutions électroniques en santé, en raison surtout d'une diminution dans les produits non récurrents et de l'effet négatif d'un dollar canadien plus fort.
- Les produits de base récurrents atteignent 166,8 M\$ pour le premier semestre, comparativement à 171,9 M\$ en 2002. La baisse sur une année est due surtout à l'apport moindre du groupe Solutions électroniques en santé, en partie compensé par des produits plus élevés du groupe Solutions électroniques en finance.
- Le BAIIA du semestre s'élève à 38,2 M\$, ou 15 pour cent des produits, comparativement à une performance négative (9,1 M\$) (avant les frais de restructuration et autres frais) pour l'exercice précédent ou des produits négatifs de 3 pour cent. En raison de la rationalisation de la gamme de produits de la Société et d'un programme de réduction de coûts mis en train dans la seconde moitié de 2002, les coûts d'exploitation de la première moitié de 2003 ont été de quelque 60,5 M\$ moins élevés que pour la première moitié de 2002, si on ne tient pas compte des frais de restructuration et autres frais.
- Le bénéfice net est de 10,7 M\$ (0,10 \$ par action), comparativement à une perte nette de 26,6 M\$ (0,26 \$ par action) avant les frais de restructuration et autres frais. La perte nette enregistrée pour le premier semestre de 2002 était de 123,7 M\$ (1,22 \$ par action).

POSITION FINANCIÈRE AU 30 JUIN

La Société conserve une position financière saine avec une encaisse de 102,9 M\$ au 30 juin 2003. Au cours des douze derniers mois, son exploitation lui a rapporté 53,4 M\$ en flux de trésorerie.

FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION DU TRIMESTRE

« Nous avons fait des gains dans des secteurs importants au cours du trimestre, et ce, en maintenant un strict contrôle des coûts », a indiqué Christian Trudeau, président et chef de l'exploitation. « Nous continuerons de passer nos gammes de produits en revue de façon à nous assurer qu'elles répondent toujours à nos objectifs stratégiques et de performance. »

L'unité Solutions électroniques en finance

L'unité a enregistré des hausses de ses produits de base séquentielles de 11 pour cent et de 23 pour cent, une année sur l'autre, grâce à un apport plus élevé de ses trois principales gammes d'activités.

Du côté des Solutions de paiement électronique, trois nouveaux clients ont adopté la solution Facturation clients Emergis^{MD}, ce qui porte le total des clients à 31. La Société a aussi lancé durant le trimestre sa nouvelle solution, Facturation fournisseurs Emergis^{MD}, qui cible les grandes entreprises cherchant à rationaliser le cycle de leurs comptes créditeurs, réduire leurs coûts, améliorer les relations avec les fournisseurs et optimiser leurs pratiques en matière de gestion des espèces. La solution de présentation et de paiement électroniques des factures (PPEF) axée sur les acheteurs met à profit les investissements déjà faits par ces derniers dans les systèmes EDI (Échange de documents informatisés) ou les progiciels de gestion intégrée (ERP). Non seulement elle offre aux entreprises un moyen de recevoir leurs factures par voie électronique, mais elle facilite aussi la résolution des différends et permet aux fournisseurs de consulter à loisir l'état de leurs factures et de leurs paiements.

BCE Emergis est mieux placée que quiconque pour offrir une gamme complète de solutions PPEF qui répond aux besoins des acheteurs et des vendeurs, favorise l'adoption du produit et rentabilise rapidement le capital investi.

Au cours du trimestre, BCE Emergis a livré la prochaine génération de fonctionnalités de la solution globale de Visa Commerce. L'équipe des Solutions de paiement électronique s'affaire maintenant à la mise en œuvre initiale de la solution aux États-Unis.

Dans le segment du prêt électronique, la Société a continué d'accueillir de nouveaux fournisseurs de services hypothécaires et de prêteurs qui ont adopté son Échange de fournisseurs de services de prêt Emergis^{MD}, une solution sécuritaire, fondée sur le Web pour le placement en temps réel de demandes, les services de réception et de gestion des règlements. Elle dessert maintenant un total de 11 fournisseurs et 30 prêteurs nationaux. L'Échange a été lancé en décembre 2002 comme fonction additionnelle de loanprospector.com de Freddie Mac. Il s'agit de la première d'une gamme de solutions à tirer parti de la plate-forme de Solutions de prêt électronique de la Société pour l'exécution, la conclusion et l'archivage électroniques de bout en bout des opérations de prêt. Les services de conclusion de contrats en ligne et de chambre forte électronique, qui en sont à la phase de projet pilote, viennent compléter la gamme de ces solutions et font de l'hypothèque entièrement électronique une réalité.

Au cours du trimestre, le groupe Solutions d'affaires électroniques a connu des succès sur le marché des cybergouvernements, notamment en livrant une fonctionnalité additionnelle à l'intérieur du projet de Canal sécurisé avec le gouvernement du Canada et en développant sensiblement les possibilités de débouchés au sein des fonctions publiques provinciales.

L'unité solutions électroniques en santé

Au Canada, plus de 200 cliniques de l'Ontario, qui utilisent le système de gestion de la pratique InTouch de HealthLink Technologies, ont maintenant un accès direct à la plate-forme de réclamations électroniques développée par BCE Emergis pour la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'entente entre BCE Emergis et HealthLink signée au cours du trimestre et une entente similaire annoncée plus tôt dans l'année avec l'Association chiropratique de l'Ontario ont permis à la Société de s'imposer davantage en branchant les fournisseurs à la plate-forme de la CSPAAT, ce qui rend sa plate-forme plus accessible et facile à adopter. Le groupe Solutions électroniques en santé (Canada) cherche maintenant à mettre en marché auprès d'autres provinces canadiennes cette plate-forme conçue à l'intention des commissions d'accidents du travail. Il cible aussi certains États au sud de la frontière.

Aux États-Unis, l'unité a renforcé son équipe de gestion en s'assurant les services de deux hauts dirigeants dans les secteurs de la gestion médicale et de l'exploitation de réseaux. Gregory Dykes a été nommé président de la filiale de gestion médicale National Health Services et David (Wally) Ward a accepté le poste de premier vice-président, exploitation des réseaux et bureau de gestion de projets. Ensemble, ils apportent plus d'une cinquantaine d'années d'expérience à l'équipe de direction de BCE Emergis en soins de santé gérés.

La Carpenters Health and Welfare Trust for Southern California s'est jointe aux 38 autres syndicats ayant accès aux rabais de fournisseurs de soins de santé accordés en vertu du programme de partage d'économies et des services de négociation des honoraires de la Société. L'un des plus importants syndicats des États-Unis, Carpenters ajoute quelque 22 000 personnes admissibles au réseau de limitation des coûts de BCE Emergis. De plus, les activités de la Société au Wisconsin se sont considérablement développées, deux importants groupes de fournisseurs de cet État s'étant ajoutés à la clientèle.

L'unité Solutions électroniques en santé (États-Unis) est devenue l'une des premières organisations à obtenir son accréditation HIPAA — Health Insurance Portability and Accountability Act — en matière de protection des renseignements personnels de l'URAC, un important organisme d'accréditation en soins de santé. Cette accréditation englobe l'ensemble des solutions de limitation des coûts de BCE Emergis aux États-Unis. La Société a pris l'initiative de mettre en place un programme de conformité en matière de protection des renseignements parce qu'elle croit en l'importance de protéger les renseignements personnels sur la santé de ses clients et qu'elle est convaincue que ses solutions satisfont aux normes nationales. HIPAA est une loi fédérale américaine votée en 1996 pour légiférer les droits des individus en matière de protection des renseignements personnels sur la santé. Elle stipule aussi comment cette protection devrait s'exercer et normalise les transactions électroniques de cette nature.

RÉVISION DE LA FOURCHETTE DES PRODUITS D'EXPLOITATION DE 2003

BCE Emergis maintient ses objectifs financiers annuels de l'ordre de 71 à 85 M\$ pour le BAIIA et de 0,20 \$ à 0,28 \$ par action pour le BPA en 2003. Cependant, compte tenu du raffermissement significatif du dollar canadien par rapport à la devise américaine depuis l'établissement de ses objectifs financiers à la fin de 2002, et comme elle a réduit les projections de recettes de son groupe Solutions électroniques en santé (États-Unis), la Société ramène à entre 470 et 490 M\$ la fourchette cible des produits d'exploitation pour 2003, qu'elle avait fixée à entre 510 et 550 M\$. Par ailleurs, dans le cadre de son processus de planification pour 2004 et par la suite, la Société réexaminera l'impact de la révision de la fourchette de produits d'exploitation sur le taux de croissance de ses produits de 2003 à 2005.

Le raffermissement du dollar canadien a beaucoup moins affecté le BAIIA et le BPA parce qu'il y a évolution parallèle et géographique entre les produits et dépenses d'exploitation. Chaque fois que le cours du dollar canadien monte d'un cent par rapport à la devise américaine, la Société prévoit une baisse de produits d'environ 1,5 M\$ par année. Toutefois, l'effet annuel équivalent d'une hausse de un pour cent du dollar sur le BAIIA devrait se traduire par une baisse d'environ 0,3 M\$. Si le dollar se maintient aux niveaux des derniers temps pour le reste de l'année, l'effet global de la conversion du taux de change depuis la fin de l'exercice précédent aura réduit les produits de l'exercice d'environ 26 M\$ et le BAIIA d'environ 6 M\$.

Gaffney conclut : « Les progrès accomplis cette année au niveau du BAIIA et du bénéfice net demeurent encourageants, et nous redoublerons d'efforts pour générer de nouveaux revenus de base afin d'atténuer l'effet d'un dollar plus vigoureux. »

TONY GAFFNEY NOMMÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BCE EMERGIS

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Tony Gaffney, chef de la direction de BCE Emergis, s'est joint au conseil d'administration de la Société le 7 juillet, en remplacement de Pierre Blouin. M. Blouin a quitté le poste de chef de la direction en mai pour assumer celui de président de groupe — marché consommateur chez Bell Canada.

TÉLÉCONFÉRENCE ET DIFFUSION WEB LE 22 JUILLET 2003

La Société tiendra une téléconférence et une diffusion Web en direct aujourd'hui le 22 juillet 2003 à 17 h 30 pour discuter des résultats du deuxième trimestre de 2003. Pour participer, composer le 1 800 273-9672, ou le (416) 695-5806 à Toronto. Le communiqué du deuxième trimestre de 2003 ainsi qu'un supplément d'informations seront affichés sur www.emergis.com après 16 h 00 le mardi 22 juillet 2003. Le communiqué sera aussi disponible par l'intermédiaire de CCNMatthews.

On pourra écouter un enregistrement de la diffusion Web pendant 48 heures à compter de 19 h 30 le 22 juillet 2003. Composer le numéro sans frais 1 800 408-3053, ou le (416) 695-5800 à Toronto, code d'accès 1354508.

Au sujet de BCE Emergis

BCE Emergis est un chef de file nord-américain en solutions d'affaires électroniques offrant des processus de transactions spécialisées aux secteurs de la santé et des services financiers. BCE Emergis fournit aux entreprises des solutions qui automatisent les transactions interentreprises et leur permettent d'interagir et de faire des transactions par voie électronique. La Société fournit aussi des services de compression des coûts des remboursements médicaux, principalement par le biais de notre réseau de prestataires privilégiés. Ses principales technologies sont axées sur le traitement des demandes d'indemnisation et de remboursement ainsi que sur la présentation électronique des factures et des solutions de paiement.

La clientèle de BCE Emergis comprend de grandes compagnies nord-américaines d'assurance, d'importantes banques américaines, les six principales banques du Canada et bon nombre des principales entreprises nord-américaines. Les actions de la Société (TSX : IFM) sont comprises dans l'indice composé S&P/TSX. Pour de plus amples renseignements sur la Société, visiter son site Web : www.emergis.com.

Le présent communiqué de presse renferme certaines déclarations de nature prévisionnelle, comprenant un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Les résultats et les événements réels pourraient se révéler considérablement différents. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de montants qui ne sont pas récurrents, ou de dispositions, monétisation, fusions, acquisition ou autre fusion d'entreprises ou toute autre transaction qui pourrait être annoncée ou se produire après la date ci-contre. Parmi les facteurs qui pourraient contribuer à ce que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles, mentionnons : la conjoncture générale et économique, l'étendue de l'adoption des affaires électroniques, de même que le rythme d'adoption de nos solutions par nos clients, notre capacité à nous adapter à l'évolution rapide de l'industrie; la concurrence; nos résultats d'exploitation; le succès de nos activités aux États-Unis; le contrôle de BCE inc., l'intégration d'acquisitions déjà réalisées; les alliances stratégiques, la mesure dans laquelle nous dépendons de nos sous-traitants en prestation de services médicaux, et le risque associé à la responsabilité professionnelle; l'éventualité d'une défaillance des logiciels ou d'un manquement dans le traitement des transactions; la possibilité d'atteintes à la vie privée et à la sécurité; notre capacité à recruter et à fidéliser du personnel hautement qualifié; notre capacité à développer et à maintenir nos portefeuilles de propriété intellectuelle; le risque d'allégations d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle formulées à notre endroit; l'intégrité des technologies de cryptologie par clé publique; et la réglementation gouvernementale et de l'industrie. Pour obtenir plus de renseignements sur certains et d'autres de ces facteurs, veuillez consulter la notice annuelle et le rapport annuel (Commentaires et analyse de la direction) que la Société a déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières.

LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ REPRÉSENTENT LES ATTENTES DE BCE EMERGIS ET DE SES FILIALES AU 22 JUILLET 2003 ET, PAR CONSÉQUENT, PEUVENT CHANGER APRÈS CETTE DATE. TOUTEFOIS, BCE EMERGIS ET SES FILIALES N'ONT NI L'INTENTION NI L'OBLIGATION DE METTRE À JOUR OU DE RÉVISER L'UNE OU L'AUTRE DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES QUE CE SOIT À LA LUMIÈRE DE NOUVELLES INFORMATIONS, D'ÉVÉNEMENTS FUTURS OU AUTREMENT.

Renseignements :

John Gutpell

Relations avec les investisseurs

(514) 868-2232

john.gutpell@emergis.com

(en millions de dollars canadiens, sauf le bénéfice (la perte) par action et le nombre d'actions)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2003 (non vérifié)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2002 (non vérifié)	Pour le semestre terminé le 30 juin 2003 (non vérifié)	Pour le semestre terminé le 30 juin 2002 (non vérifié)
Produits d'exploitation	124,0	141,9	248,1	273,9
Coûts directs	27,2	32,8	52,7	65,3
Marge brute	<u>96,8</u>	<u>109,1</u>	<u>195,4</u>	<u>208,6</u>
Charges				
Exploitation	41,5	45,9	84,3	99,0
Ventes et marketing	12,1	16,1	24,0	38,6
Recherche et développement, montant net	9,7	19,1	24,0	47,5
Frais généraux et administratifs	13,6	16,6	24,9	32,6
Frais de restructuration et autres charges (note 4)	-	119,0	-	119,0
	<u>76,9</u>	<u>216,7</u>	<u>157,2</u>	<u>336,7</u>
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	19,9	(107,6)	38,2	(128,1)
Amortissement des immobilisations corporelles	5,4	6,3	11,1	13,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	8,0	8,4	16,0	24,4
Intérêts créditeurs	(4,8)	(1,0)	(8,5)	(1,8)
Intérêts sur la dette à long terme	1,2	1,0	2,3	2,1
(Gain) perte à la vente de titres négociables et d'autres actifs	(1,2)	0,2	(1,2)	0,2
Perte (gain) de change	0,7	(0,2)	0,7	-
Autres	0,1	-	(0,2)	0,1
Bénéfice (perte) avant impôts	10,5	(122,3)	18,0	(166,2)
Impôts sur les bénéfices				
Exigibles	0,9	(0,8)	1,6	2,0
Futurs	3,7	(25,7)	5,7	(44,5)
	<u>4,6</u>	<u>(26,5)</u>	<u>7,3</u>	<u>(42,5)</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>5,9</u>	<u>(95,8)</u>	<u>10,7</u>	<u>(123,7)</u>
Bénéfice (perte) de base par action (en dollars)	0,06	(0,94)	0,1	(1,22)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (en dollars) (note 3)	0,06	(0,94)	0,1	(1,22)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice (la perte) de base par action	101 978 223	101 391 021	101 943 164	101 364 799
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice (la perte) dilué(e) par action	104 835 135	101 391 021	104 815 216	101 364 799

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés.



États consolidés du déficit

(en millions de dollars canadiens)	Pour le semestre terminé le 30 juin 2003 (non vérifié)	Pour le semestre terminé le 30 juin 2002 (non vérifié)
Déficit au début	(1 080,1)	(786,4)
Ajustement lié à l'adoption des nouvelles recommandations comptables relatives à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels	-	(183,4)
Bénéfice net (perte nette)	<u>10,7</u>	<u>(123,7)</u>
Déficit à la fin	<u>(1 069,4)</u>	<u>(1 093,5)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 juin 2003 (non vérifié)	Au 31 décembre 2002 (vérifié)
ACTIF		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	102,9	107,0
Débiteurs	44,5	57,8
Impôts futurs (note 7)	5,3	7,5
Autres actifs à court terme	20,6	10,4
	<u>173,3</u>	<u>182,7</u>
Immobilisations corporelles	46,1	46,9
Immobilisations incorporelles	65,2	87,0
Écart d'acquisition	253,1	291,2
Impôts futurs	120,3	131,4
Autres actifs à long terme	64,7	74,0
	<u>722,7</u>	<u>813,2</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	101,2	120,2
Produits reportés	11,9	22,1
Tranche à court terme de la dette à long terme	26,0	26,1
	<u>139,1</u>	<u>168,4</u>
Crédits reportés et autres	5,9	7,0
Dette à long terme	32,8	35,9
	<u>177,8</u>	<u>211,3</u>
CAPITAUX PROPRES (note 5)		
Capital-actions	1 562,6	1 562,6
Surplus d'apport	64,2	64,2
Déficit	(1 069,4)	(1 080,1)
Écart de conversion	(12,5)	55,2
	<u>544,9</u>	<u>601,9</u>
	<u>722,7</u>	<u>813,2</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2003 (non vérifié)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2002 (non vérifié)	Pour le semestre terminé le 30 juin 2003 (non vérifié)	Pour le semestre terminé le 30 juin 2002 (non vérifié)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	5,9	(95,8)	10,7	(123,7)
Amortissement	13,4	14,7	27,1	37,5
(Gain) perte à la vente de titres négociables et d'autres actifs	(1,2)	0,2	(1,2)	0,2
Impôts futurs	3,7	(25,7)	5,7	(44,5)
Tranche hors caisse des frais de restructuration et autres charges (note 4)	0,4	67,2	0,4	67,2
Autres	(1,2)	(0,7)	(0,4)	0,1
Variation du fonds de roulement	(14,9)	49,3	(24,0)	43,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>6,1</u>	<u>9,2</u>	<u>18,3</u>	<u>(19,9)</u>
Activités d'investissement				
Ajouts d'immobilisations	(1,9)	(3,3)	(5,4)	(8,4)
Acquisitions	-	(24,2)	-	(24,9)
Produit tiré de la vente de titres négociables et d'autres actifs	1,2	-	1,2	2,1
Prêt à recevoir	-	0,4	-	0,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(0,7)</u>	<u>(27,1)</u>	<u>(4,2)</u>	<u>(30,5)</u>
Activités de financement				
Remboursement de la dette à long terme	(6,6)	(5,9)	(12,7)	(11,9)
Émission d'actions ordinaires	-	-	-	0,4
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(6,6)</u>	<u>(5,9)</u>	<u>(12,7)</u>	<u>(11,5)</u>
Perte de change sur l'encaisse détenue en devises	(2,8)	(0,4)	(5,5)	(0,4)
Espèces et quasi-espèces				
Diminution	(4,0)	(24,2)	(4,1)	(62,3)
Solde au début	<u>106,9</u>	<u>145,2</u>	<u>107,0</u>	<u>183,3</u>
Solde à la fin	<u>102,9</u>	<u>121,0</u>	<u>102,9</u>	<u>121,0</u>
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Intérêts payés	1,4	1,0	2,1	2,1
Impôts payés	1,7	3,0	2,2	7,3
Activités d'investissement et de financement hors caisse				
Ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles financées	7,6	1,1	9,0	4,7
Émission d'actions ordinaires	2,5	-	2,5	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

Les présents états financiers intermédiaires consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et en fonction des conventions comptables appliquées aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous. Les présents états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 présentés dans le rapport annuel de 2002.

1. Sommaire des principales conventions comptables

Mode de présentation

Les états financiers consolidés de BCE Emergis ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et ils comprennent les comptes de toutes ses filiales. Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la présente période.

Immobilisations corporelles

La Société a revu la durée de vie utile de certaines de ses immobilisations corporelles. Par conséquent, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2003, la durée de vie utile de certaines composantes du matériel informatique et d'actifs loués en vertu d'un contrat de location-acquisition a été prolongée, passant de trois ans à une période maximale de cinq ans. Cette modification de l'estimation a été comptabilisée prospectivement depuis le 1^{er} janvier 2003 et les montants de la période correspondante de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Cette modification de l'estimation s'est traduite par une réduction de 0,5 M\$ et de 1,0 M\$ de l'amortissement, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003.

Informations à fournir sur les garanties

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2003, la Société a adopté la Note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 (NOC-14), intitulée « Informations à fournir sur les garanties ». L'objet de cette note d'orientation est d'améliorer la transparence des informations fournies par le garant sur les obligations et les risques résultant de l'octroi de garanties, peu importe la probabilité de mise en jeu des garanties. Les informations à fournir conformément à cette nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité sont présentées à la note 8 de ces notes complémentaires.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2003, la Société a adopté les exigences du chapitre 3475 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) intitulé « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Ce chapitre établit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information relativement aux actifs à long terme devant être sortis. Il remplace les dispositions sur la sortie d'actifs du chapitre 3061, intitulé « Immobilisations corporelles », et celles de l'ancien chapitre 3475 auparavant intitulé « Abandon d'activités ». Ce chapitre fournit des critères de classification des actifs destinés à la vente. Il exige qu'un actif classé à titre d'actif destiné à la vente soit mesuré à sa juste valeur diminuée des frais de vente. Il fournit en outre les critères de classification d'une sortie d'actifs à titre d'activité abandonnée, et précise les normes de présentation et d'information relatives aux activités abandonnées et aux autres sorties d'actifs à long terme. Ce chapitre est entré en vigueur pour les sorties commencées le 1^{er} mai 2003 ou à une date ultérieure. L'adoption de ces exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires.

Modification comptable future

L'ICCA a publié un nouveau chapitre de son *Manuel*, soit le chapitre 3063, intitulé « Dépréciation d'actifs à long terme ». Ce chapitre fournit des normes de constatation, de mesure et de présentation de l'information relatives à la dépréciation d'actifs à long terme. Il remplace également les dispositions sur la réduction de valeur du chapitre 3061 intitulé « Immobilisations corporelles ». Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004, la Société adoptera les normes exigeant la constatation d'une perte de valeur pour les actifs à long terme destinés à être conservés et utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances font que leur valeur comptable excède la valeur totale des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur cession éventuelle. La perte de valeur est calculée en déduisant la juste valeur de l'actif de sa valeur comptable. La direction ne prévoit pas que l'adoption de cette nouvelle norme aura une incidence sur les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

2. Rémunérations à base d'actions

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les recommandations du *Manuel de l'ICCA*, publiées au chapitre 3870, intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ce chapitre définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations et autres paiements à base d'actions faits en contrepartie de biens ou de services. Il s'applique aux opérations, y compris les opérations non réciproques, dans lesquelles l'entreprise octroie des actions ordinaires, des options sur actions ou d'autres instruments de capitaux propres ou prend en charge des obligations dont le montant est fonction du prix de l'action ordinaire ou d'autres instruments de capitaux propres. Ce chapitre expose une méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur. Son application est obligatoire pour certaines opérations à base d'actions, et il s'applique aux attributions accordées le 1^{er} janvier 2002 ou après cette date. Conformément au chapitre 3870 du *Manuel*, la Société a choisi de continuer à comptabiliser les options sur actions des employés en mesurant le coût de rémunération de ces options comme l'excédent, le cas échéant, du cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution sur le montant qu'un employé doit verser pour acquérir les actions ordinaires. Le nombre total d'options sur actions en cours octroyées à des employés inclus à la note 5 était de 6 076 138 au 30 juin 2003.

Le tableau suivant indique les hypothèses qui auraient été utilisées et l'incidence qui aurait découlé de la comptabilisation de la charge de rémunération relative aux régimes de rémunération à base d'actions à l'intention des employés de la Société si la méthode de la juste valeur avait été appliquée aux attributions accordées à compter du 1^{er} janvier 2002.

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les semestres terminés les 30 juin	
	2003	2002	2003	2002
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) (M\$)	5,9	(95,8)	10,7	(123,7)
Ajustement du bénéfice net (de la perte nette) (M\$)	(1,8)	(3,7)	(3,6)	(4,1)
Bénéfice net (perte nette) pro forma (M\$)	4,1	(99,5)	7,1	(127,8)
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action pro forma (\$)	0,04	(0,98)	0,07	(1,26)
Hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes pour les attributions octroyées au cours de la période :				
Rendement	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Volatilité prévue	75,0 %	89,4 %	75,0 %	96,7 %
Taux d'intérêt sans risque	3,75 %	4,11 %	3,92 %	4,46 %
Durée de vie prévue (années)	4	4	4	4
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (\$)	4,35	17,42	4,39	20,12

3. Résultat net par action

Le rapprochement du bénéfice dilué par action de la période courante est présenté dans le tableau suivant :

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2003			Pour le semestre terminé le 30 juin 2003		
	Bénéfice net (en M\$) (numérateur)	Nombre d'actions (dénominateur)	Montant par action (en \$)	Bénéfice net (en M\$) (numérateur)	Nombre d'actions (dénominateur)	Montant par action (en \$)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5,9	101 978 223	0,06	10,7	101 943 164	0,10
Options dilutives		59 300			74 440	
Actions ordinaires dilutives devant être émises à la suite d'acquisitions		2 797 612			2 797 612	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et conversions hypothétiques	5,9	104 835 135	0,06	10,7	104 815 216	0,10

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

3. Résultat net par action (suite)

Pour les périodes suivantes, aucune incidence dilutive n'a été calculée en raison de la perte nette subie au cours des périodes en question. Les titres ci-dessous ont été exclus du calcul de la perte nette diluée par action, car ils auraient eu un effet antidilutif. Ces titres sont les suivants :

(Nombre d'actions visées)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2002	Pour le semestre terminé le 30 juin 2002
Options	7 072 033	7 072 033
Bons de souscription	1 650 000	1 650 000
Actions ordinaires devant être émises à la suite d'acquisitions	10 211 194	10 211 194

4. Frais de restructuration et autres charges

En avril 2002, la Société a annoncé un plan en vertu duquel elle entend se concentrer sur les principaux secteurs de croissance, stimuler la croissance des produits récurrents et rationaliser les gammes de ses services et ses frais d'exploitation. La Société a élaboré un programme de restructuration à cet effet. Un examen des produits a permis de repérer les services non essentiels et que la Société a cessé d'offrir ou a l'intention de cesser d'offrir. De plus, compte tenu du plan annoncé, la Société a réévalué la valeur comptable de certains de ses actifs. Au 30 juin 2003, ce processus de restructuration était terminé. Une charge avant impôts totalisant 116,8 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 a découlé de cet examen et de cette évaluation. La charge comprend des frais de restructuration de 92,5 M\$ et d'autres charges (des réductions de valeur des actifs) totalisant 24,3 M\$. La réduction de valeur de l'actif incorporel lié à l'acquisition d'e-route en avril 2002 est incluse dans les autres charges. Les frais de restructuration comprennent des charges en espèces atteignant 44,2 M\$ et des réductions de valeur d'actifs liés aux gammes de produits abandonnées d'un montant de 48,3 M\$. Ces charges en espèces comprennent des indemnités de cessation d'emploi et d'autres coûts liés au personnel, des règlements de contrats et des coûts liés aux locaux loués qui ne sont plus utilisés, déduction faite des recouvrements.

Dans le cadre de la restructuration, le produit net tiré de la vente des actifs des services de transmission de nouvelles (eNews) de la Société et le produit touché à la dissolution d'une société comptabilisée à titre de placement de portefeuille ont été portés en réduction des frais de restructuration.

Également dans le cadre de la restructuration, le produit à recevoir à la vente des actifs provenant des activités canadiennes de gestion médicale (Gestion Assure Santé) a été défalqué des frais de restructuration en juin 2003. Aucun gain ni aucune perte n'a été enregistré à la vente de ces actifs.

Au 30 juin 2003, le solde impayé de la provision pour restructuration s'établissait à 12,9 M\$, dont une tranche de 8,3 M\$ est incluse dans les créiteurs et charges à payer, et une tranche de 4,6 M\$ est incluse dans les crédits reportés et autres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

5. Composantes des capitaux propres

Le capital-actions déclaré au 30 juin 2003 se détaille comme suit :

	Nombre d'actions	Émis et entièrement libéré (M\$)	Non émis et non entièrement libéré (M\$)	Options émises au moment de l'acquisition (M\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2003	101 896 418	1 514,0	34,0	14,6
Émission d'actions ordinaires (a)	2 938	-	-	-
Émission d'actions ordinaires (b)	319 672	2,5	(2,5)	-
Solde au 30 juin 2003	102 219 028	1 516,5	31,5	14,6

- (a) 2 938 options sur actions ont été levées en vue d'acquies 2 938 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 2 K\$.
- (b) Au cours du trimestre, 319 672 actions ordinaires d'une valeur de 2,5 M\$ ont été émises. Elles représentent le premier versement à faire dans le cadre du deuxième des trois paiements liés à l'acquisition d'AHC en juin 2001 conformément à une nouvelle entente conclue en juin 2003. Cette nouvelle entente divise le deuxième paiement en quatre versements mensuels égaux ayant commencé en juin 2003. Toutes les autres modalités relatives à cette entente sont demeurées les mêmes.

Régimes d'options sur actions :

Les régimes d'options sur actions prévoient l'achat d'actions ordinaires à des prix variant de 0,44 \$ à 172,80 \$ par action ainsi que des dates d'échéance s'échelonnant jusqu'en 2010.

6 206 138 options

Bons de souscription :

De temps à autre, la Société conclut avec des partenaires stratégiques des ententes commerciales officielles visant l'utilisation et la distribution de certaines solutions technologiques. Selon les modalités de ces ententes, les partenaires peuvent acquies des bons de souscription visant l'achat d'actions de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution des bons de souscription :

30 juin 2003	Nombre de bons de souscription en circulation (1)	Nombre de bons de souscription pouvant être exercés (1)	Prix d'exercice des bons de souscription pouvant être exercés
En circulation au 1 ^{er} janvier 2003	900 000	550 000	59,20 \$
Échéance de bons de souscription (2)	(250 000)	(250 000)	73,55 \$
En circulation au 30 juin 2003	650 000	300 000	47,24 \$

- (1) Les bons de souscription sont convertibles en actions ordinaires de la Société à raison de une action pour chaque bon de souscription.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

5. Composantes des capitaux propres (suite)

- (2) Les bons de souscription octroyés aux actionnaires d'une société dans laquelle BCE Emergis détenait un placement comptabilisé à titre de placement de portefeuille ont été frappés d'extinction en raison de la dissolution de cette société en 2002. Les 250 000 bons de souscription restants sont arrivés à échéance au cours du premier trimestre en raison de la fin des relations contractuelles avec cette société.

Les bons de souscription qui n'ont pas été exercés pourront l'être lorsque certaines ententes contractuelles auront été respectées. Le prix d'exercice sera déterminé à cette date et les bons de souscription viendront à échéance le 31 décembre 2006. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers eu égard à ces ententes.

6. Information sectorielle

La Société concentre ses activités dans deux unités d'exploitation (Solutions électroniques en santé et Solutions électroniques en finance). Elle offre une gamme complète de produits à des sociétés exerçant leurs activités dans les secteurs à fort contenu en opérations comme les services financiers et les soins de santé. Le tableau qui suit illustre les résultats de chacune des deux unités d'exploitation :

Pour les trimestres terminés les 30 juin (en M\$)

	Solutions électroniques en finance		Solutions électroniques en santé		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produits d'exploitation	64,4	65,5	59,6	76,4	124,0	141,9
Coûts directs	17,9	22,9	9,3	9,9	27,2	32,8
Marge brute	46,5	42,6	50,3	66,5	96,8	109,1
Écart d'acquisition au 30 juin	15,6	17,2	237,5	263,9	253,1	281,1

Pour les semestres terminés les 30 juin (en M\$)

	Solutions électroniques en finance		Solutions électroniques en santé		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produits d'exploitation	126,0	130,4	122,1	143,5	248,1	273,9
Coûts directs	33,9	46,7	18,8	18,6	52,7	65,3
Marge brute	92,1	83,7	103,3	124,9	195,4	208,6
Écart d'acquisition au 30 juin	15,6	17,2	237,5	263,9	253,1	281,1

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

6. Information sectorielle (suite)

L'écart d'acquisition en 2002 a été retraité en raison de la perte de valeur transitoire de 183,4 M\$ imputée aux bénéfices non répartis d'ouverture de 2002.

Il n'y a aucune opération intersectorielle ni différence importante entre les conventions comptables des secteurs et de l'entreprise.

Toutes les unités d'exploitation de la Société partagent l'utilisation de l'infrastructure de ses immobilisations. Par conséquent, la Société ne présente pas une mesure du total de l'actif par unité d'exploitation. De plus, aux fins du processus décisionnel, la Société n'effectue pas de répartition de l'actif dans la présentation des rapports à la direction.

Renseignements par région géographique

Le tableau suivant donne des renseignements par région géographique au sujet de la Société, les régions géographiques étant différentes des unités d'exploitation de la Société :

Produits (en M\$)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2003	2002	2003	2002
Canada	68,1	84,8	135,7	163,1
États-Unis	55,9	57,1	112,4	110,8
Total	124,0	141,9	248,1	273,9

7. Opérations entre apparentés

Les opérations suivantes ont été conclues dans le cours normal des activités avec BCE Inc., la société mère, et d'autres sociétés du groupe BCE sous contrôle commun durant les périodes en question, et elles ont été mesurées à leur valeur d'échange, soit le montant établi par les sociétés apparentées et convenu entre elles :

	Trimestres terminés les 30 juin (en M\$)		Semestres terminés les 30 juin (en M\$)	
	2003	2002	2003	2002
Produits d'exploitation ^(a)	25,6	37,7	50,0	76,6
Coûts directs	16,7	21,2	33,3	44,7
Charges	13,9	13,8	28,3	29,0
Intérêts créditeurs	4,2	-	7,3	-

(a) Comprennent les services de revente à des tiers et pour utilisation interne.

Aux termes de la convention de distribution exclusive prorogée conclue en 2001 avec Bell Canada, la Société tire des produits d'exploitation de Bell Canada et directement d'autres clients, Bell Canada agissant à titre d'intermédiaire. Des montants tirés directement de Bell Canada de 12,8 M\$ (14,5 M\$) et de 24,4 M\$ (33,6 M\$), respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 (2002) sont inclus dans les produits tirés des apparentés. Conformément à la convention de distribution, les montants tirés des autres clients pour lesquels Bell Canada agit à titre d'intermédiaire sont de 12,3 M\$ (17,1 M\$) et de 26,5 M\$ (33,1 M\$) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 (2002).

Des montants de 20,9 M\$ (26,4 M\$) et de 42,5 M\$ (55,3 M\$) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 (2002) sont inclus dans les coûts directs et les charges à l'égard de l'entente de service prorogée conclue avec BCE Nexxia en 2001.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

7. Opérations entre apparentés (suite)

Le bilan inclut les soldes suivants relatifs aux opérations conclues avec BCE Inc. et d'autres sociétés du groupe BCE sous contrôle commun :

	Au 30 juin 2003 (en M\$)	Au 31 décembre 2002 (en M\$)
Débiteurs	12,6	28,1
Autres actifs à court terme	7,3	-
Créditeurs et charges à payer	51,1	53,7
Produits reportés	8,1	6,2
Dette à long terme	-	0,1

De temps à autre, la Société effectue des placements à court terme auprès de BCE Inc., et d'autres sociétés du groupe BCE, afin de profiter de taux d'intérêt préférentiels. Au 30 juin 2003, la Société n'avait aucun montant investi auprès du groupe BCE (90,0 M\$ remboursable à vue et portant intérêt au taux préférentiel canadien réduit de 1,85 % au 30 juin 2002).

Structure de monétisation des pertes fiscales

Dans le cadre d'une stratégie de consolidation des pertes fiscales, la Société a comptabilisé des intérêts créditeurs courus de 13,9 M\$ et de 24,1 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 ainsi que des intérêts débiteurs courus de 9,7 M\$ et de 16,8 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003. Aux fins de l'impôt, les montants des intérêts créditeurs de 13,9 M\$ et de 24,1 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 augmentent le bénéfice imposable de la Société et accélèrent l'utilisation des attributs fiscaux de la Société, ce qui entraîne des réductions de 4,3 M\$ et de 7,4 M\$ des actifs d'impôts futurs au Canada pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003.

Les montants d'intérêts nets de 4,2 M\$ et de 7,3 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 ont été inscrits à titre d'intérêts créditeurs et sont inclus dans les autres actifs à court terme au bilan. Les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs courus doivent être reçus et payés, respectivement, le dernier jour ouvrable de février 2004.

La Société a lancé les mesures en matière de capital associées à cette structure fiscale en effectuant un emprunt temporaire de 1,0 G\$ auprès de son banquier. Les fonds ont ensuite été avancés à Bell Canada sous la forme d'un prêt à vue de second rang assorti d'un taux d'intérêt de 5,567 %. Le prêt de second rang est non garanti, il est remboursable à vue et peut être remboursé en tout temps.

Une filiale en propriété exclusive de la Société a ensuite émis des actions privilégiées à Bell Canada pour une contrepartie en espèces de 1,0 G\$. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote, comportent un dividende cumulatif et sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur en tout temps. Elles paient actuellement un dividende annuel de 3,870 %. Le taux d'intérêt sur le prêt à Bell Canada et le taux de dividende sur les actions privilégiées sont rétablis au début de chaque exercice. Par la suite, la filiale en propriété exclusive a prêté le produit de l'émission des actions privilégiées de 1,0 G\$ à sa société mère sans intérêt. Ce prêt est exigible à vue et peut être remboursé en tout temps. La Société a ensuite remboursé le prêt temporaire de 1,0 G\$ à son banquier. Les parties peuvent résilier ces conventions en tout temps.

La Société a le droit juridiquement reconnu de porter le prêt à vue à recevoir de Bell Canada en réduction des actions privilégiées émises à Bell Canada et a l'intention de se prévaloir de ce droit. Par conséquent, ces éléments, ainsi que les intérêts créditeurs et débiteurs connexes représentant le dividende à payer sur les actions privilégiées ont été présentés au montant net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2003

(en millions de dollars canadiens, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

8. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses conventions qui peuvent contenir certaines caractéristiques répondant à la définition, selon la NOC-14, d'un engagement d'indemnisation envers des contreparties et de garanties dans des opérations comme les cessions d'activités, la vente d'actifs, la vente de services et l'octroi de licences.

Ces engagements d'indemnisation et garanties peuvent exiger de la Société qu'elle verse une indemnité aux contreparties pour les coûts engagés et les pertes subies en raison de divers événements, notamment les violations de déclarations et de garanties, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les écarts d'évaluation, les demandes de règlement pouvant découler de la prestation de services ou résultant d'un litige pouvant toucher les contreparties.

Dans le cadre de cessions d'activités ou de la vente d'actifs, la Société convient, de temps à autre, de verser une indemnité à l'acheteur pour la résolution de passifs éventuels résultant des activités ou des actifs cédés ou d'avis de redressement de déclarations de revenus antérieures des sociétés poursuivant les activités. Les modalités et le montant d'une telle indemnisation seront généralement limités par la convention. Le risque d'exposition potentielle maximale en vertu de ces garanties représente un montant cumulatif d'environ 121,0 M\$. Toutefois, selon son expérience, la Société est d'avis que tout paiement potentiel sera négligeable.

Dans le cours de ses activités, la Société fournit des conventions d'indemnisation à des contreparties lors d'opérations, comme la vente de services, les achats et les licences. Ces conventions d'indemnisation exigent de la Société qu'elle verse une indemnité aux contreparties pour les coûts engagés en raison de litiges, de demandes en justice ou de sanctions ou de dommages-intérêts prévus par la loi qui pourraient toucher les contreparties par suite de la convention. La durée de ces conventions d'indemnisation varie en fonction du contrat. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Société d'évaluer raisonnablement les montants potentiels maximaux qu'elle pourrait devoir payer aux contreparties. Les montants dépendent du résultat d'événements éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées en ce moment. Historiquement, la Société n'a effectué aucun paiement important en vertu de telles conventions d'indemnisation.